

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020365 – MDE 21/009/02

Action complémentaire sur l'AU 169/02 (MDE 21/008/02 du 6 juin 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

**AUTORITÉ PALESTINIENNE**

**Faisal Ahmed Suleiman Abu Teilakh (h), 26 ans**

**Said al Barrawi Mohammed al Najjar (h), 29 ans**

Londres, le 7 juin 2002

Faisal Ahmed Suleiman Abu Teilakh et Said al Barrawi Mohammed al Najjar ont été passés par les armes à Gaza le 6 juin, vingt-quatre heures à peine après avoir été condamnés à mort pour viol et meurtre par la Cour de sûreté de l'État, à l'issue d'un procès inique.

Les deux hommes n'ont pas eu la possibilité d'interjeter appel de leur peine devant une instance supérieure, en violation des normes internationales d'équité.

**Un grand merci à tous ceux d'entre vous qui sont intervenus en faveur de Faisal Ahmed Suleiman Abu Teilakh et de Said al Barrawi Mohammed al Najjar. Dans la dernière série d'appels que, dans la mesure du possible, vous ferez parvenir aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :**

- condamnez l'exécution de Faisal Ahmed Suleiman Abu Teilakh et de Said al Barrawi Mohammed al Najjar, en soulignant que la sentence capitale constitue le châtime le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit ;
- déplorez le fait qu'un procès équitable n'ait pas eu lieu et que les deux hommes aient été privés du droit de présenter un recours devant une instance supérieure, en violation des normes internationales relatives aux droits humains ;
- exhortez l'Autorité palestinienne à mettre un terme aux exécutions sur les territoires relevant de sa juridiction, et à œuvrer en vue de l'abolition de la peine de mort.

### APPELS À :

#### Président de l'Autorité palestinienne :

President Yasser Arafat

Office of the President

Gaza, Autorité palestinienne

**Fax** : + 972 8 2 822 159 (L'obtention de la ligne peut s'avérer difficile. Merci de persévérer.)

**Formule d'appel** : *Dear President Arafat*, / Monsieur le Président,

#### Ministre de la Justice :

Freih Abu Middein

Minister of Justice

PO Box 1021

Gaza, Autorité palestinienne

**Télégrammes** : Justice Minister, Gaza, Autorité palestinienne

**Fax** : + 972 8 286 7109

**Formule d'appel** : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques de l'Autorité palestinienne dans votre pays.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*